Nations Unies S/PV.6681



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6681e séance

Mardi 13 décembre 2011, à 11 heures
New York

Président :	M. Churkin	(Fédération de Russie)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	Mme Viotti
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	M. Ozorio
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	France	M. Briens
	Gabon	M. Moungara Moussotsi
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Liban	M. Salam
	Nigéria	Mme Ogwu
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2011/759)

11-63463 (F)





La séance est ouverte à 11 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2011/759)

Le Président (*parle en russe*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2011/759, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie.

Je salue la présence de S. E. le Secrétaire général Ban Ki-moon, et je l'invite maintenant à prendre la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je suis heureux d'être présent à cette séance sur la Somalie et d'avoir l'occasion de faire part au Conseil de sécurité de mon point de vue sur la situation à la suite des événements récents et de ma propre visite en Somalie vendredi dernier.

Je me suis rendu dans la région depuis Durban. Puisque le Conseil de sécurité a débattu des changements climatiques en juillet (voir S/PV.6587), je tiens à dire très brièvement que les dirigeants réunis à Durban ont montré, une fois encore, ce que les négociations multilatérales sur les changements climatiques peuvent fournir comme résultats. Nous nous sommes mis d'accord sur un objectif et un calendrier précis pour parvenir à établir un texte juridiquement contraignant, un engagement renouvelé en faveur du protocole de Kyoto, et la réalisation de progrès considérables en matière de technologie et de financement, en particulier la mise en place du Fonds de Copenhague pour le climat. Nous devons maintenant mettre en œuvre ces décisions et préserver l'esprit de coopération et d'évolution de Durban.

Depuis mon entrée en fonctions, la Somalie a été une priorité. Il y a quelques années, on avait tendance à considérer la Somalie uniquement comme un pays marqué par la famine et les effusions de sang. Souvent, lorsque je parlais de la Somalie, mes interlocuteurs voulaient changer de sujet; moi, je tenais à modifier la perception que l'on avait de ce pays. De nouvelles possibilités se présentent enfin à nous et nous devons saisir cette chance. C'est pourquoi le Président de l'Assemblée générale et moi-même, nous nous sommes rendus ensemble à Mogadiscio le 9 décembre. C'était la première visite d'un Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en plus de 18 ans et, bien sûr, la première fois de l'histoire de l'Organisation que le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général voyageaient ensemble en Somalie. Le fait même que ma visite a été possible témoigne de l'amélioration des conditions de sécurité et de l'investissement réalisé par l'Organisation des Nations Unies en appuyant la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

Tous les quartiers de la ville sont à présent effectivement sous le contrôle du Gouvernement fédéral de transition, avec l'appui de l'AMISOM. J'ai félicité pour leur courage le Gouvernement fédéral de transition et les soldats de l'AMISOM et j'ai présenté mes condoléances aux familles des soldats qui sont morts ainsi qu'aux Gouvernements somalien, burundais et ougandais.

Le commandant de la Force de l'AMISOM, le général de division Fred Mugisha d'Ouganda, a expliqué les circonstances difficiles auxquelles ils font face et la nécessité de disposer de moyens militaires adéquats pour lutter contre cette guerre terroriste asymétrique. Dans un contexte urbain, nous devons conserver les acquis obtenus et les étendre au-delà de Mogadiscio. Pour ce faire, l'AMISOM devra déployer l'ensemble de ses effectifs composés de 12 000 hommes. Il faudra également disposer des moyens de mise en œuvre nécessaires, dont des moyens aériens, comme des hélicoptères, et des moyens de génie militaire.

Pendant ma visite, j'ai annoncé que le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS) se réinstallerait à Mogadiscio en janvier 2012. Ce processus commencera avec mon Représentant spécial, M. Mahiga, et son équipe principale, et sera étendu au fur et mesure que des ressources seront disponibles. J'ai aussi demandé à l'équipe de pays des Nations Unies de travailler plus étroitement avec l'UNPOS pour soutenir les efforts du Gouvernement fédéral de transition en matière de gouvernance, de relèvement, de développement et de renforcement des capacités.

Pour que tout cela soit possible, nous devons accélérer la mise en place des modalités de protection du personnel civil des Nations Unies et de l'AMISOM. Je réitère mon appel en faveur de l'appui à la stratégie de relèvement et de stabilisation de l'ONU.

À Mogadiscio, nous avons été accueillis par le Président Sheikh Sharif Sheikh Ahmed; le Premier Ministre Abdiweli Mohamed Ali; le porte-parole du Parlement, M. Sharif Hassan Sheikh Aden; et d'autres autorités. Ils ont remercié l'ONU et lui ont demandé de continuer à leur apporter son aide.

Les dirigeants du pays ont répondu à l'appel du Conseil leur demandant de travailler ensemble. Néanmoins, malgré quelques progrès, certains délais importants n'ont pas été respectés. J'ai demandé à ces dirigeants d'intensifier leurs efforts afin de mettre en œuvre la feuille de route. J'ai indiqué clairement que la transition devait se terminer en août 2012. En particulier, j'ai demandé instamment à ces dirigeants d'accélérer les réformes parlementaires et constitutionnelles, qui exigent de la volonté politique, et non des ressources financières.

Je me suis fait l'écho de la déclaration du Conseil selon laquelle la poursuite de l'aide internationale est liée à la poursuite des réformes. Je les ai encouragés à créer un climat de confiance en assurant le respect du principe de responsabilité et en garantissant la transparence. Je me suis vivement félicité de la participation active de la société civile et de la diaspora somalienne. Le Président Sharif m'a assuré que son gouvernement était déterminé à assurer une mise en œuvre sans exclusive de la feuille de route. Il a indiqué que la réunion à venir sur le processus de rédaction de la Constitution était une étape importante.

En dehors de Mogadiscio, les insurgés islamistes battent en retraite sous la pression croissante exercée par les forces gouvernementales et les milices alliées, avec l'appui des forces kényanes et éthiopiennes. Il y a là une occasion sans pareille de contribuer à la stabilisation du pays dans son ensemble.

L'ONU aide l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement à mettre au point une planification militaire cohérente dans le pays. Nous devons veiller à ce que la stratégie militaire soit conforme aux objectifs politiques. Au fur et à mesure que des territoires supplémentaires sont libérés, la Gouvernement fédéral de transition doit renforcer ses contacts avec la population locale et mettre en place de nouvelles entités régionales, conformément à la Charte fédérale de transition.

Sur le plan militaire, nous ne devons pas exclure la possibilité d'incorporer de nouvelles forces et d'élargir l'AMISOM. Nous procédons à une évaluation conjointe sur le terrain et nous allons présenter au Conseil une proposition à cet effet. Entre-temps, à l'instar de l'Union africaine et des pays fournisseurs de contingents à l'AMISOM, je demande au Conseil de réexaminer les modalités financières et logistiques d'appui aux opérations de l'AMISOM au cours de la prochaine phase.

Nous devons également intensifier nos efforts pour protéger les civils et assurer la sécurité des voies d'acheminement des secours. J'ai exhorté le Gouvernement kényan, l'AMISOM et le Gouvernement fédéral de transition à garantir le respect des droits des civils, des réfugiés et des demandeurs d'asile somaliens.

Avant ma visite, je me suis rendu au Kenya et j'ai rencontré le Président Mwai Kibaki à Nairobi. Je lui ai exprimé ma gratitude pour son action et je lui ai demandé de continuer à accueillir généreusement et à assister les personnes qui fuient la Somalie. J'ai également visité le camp des réfugiés de Dadaab, au Kenya. Ce camp abrite aujourd'hui près de 500 000 réfugiés somaliens, dont plus de 190 000 personnes qui ont fui la famine et l'insécurité l'année dernière. J'ai rencontré une famille qui avait perdu deux enfants pendant son voyage éprouvant. J'ai été profondément touché et attristé par leurs souffrances. J'ai assuré toutes les parties de notre ferme engagement à mettre un terme à la transition pour que ces réfugiés puissent rentrer chez eux et reconstruire leur vie.

Les contributions généreuses des donateurs et les opérations concertées de secours ont permis de sauver des centaines de milliers de vies. Certaines régions de la Somalie méridionale sont sorties de la famine. Cependant, des millions de personnes sont toujours dans une situation de crise. En plus de ces souffrances, le 28 novembre, Al-Chabab a occupé les locaux de 16 organisations qui opèrent dans les zones sous son contrôle dans le centre-sud de la Somalie. Je condamne ces actes et j'appelle de nouveau toutes les parties à garantir immédiatement le libre accès des secours humanitaires et à s'abstenir de toutes actions qui constituent une menace pour la sûreté des Somaliens et de ceux qui leur viennent en aide.

Les derniers faits nouveaux et nos activités en Somalie sont exposés en détail dans le rapport dont le Conseil est saisi (S/2011/759). Je remercie de nouveau mon Représentant spécial, M. Mahiga, et tous nos collègues et partenaires qui s'acquittent de leurs fonctions dans des conditions aussi difficiles et dangereuses. Je me réjouis à la perspective de participer à la réunion de haut niveau sur la Somalie que le Premier Ministre Cameron, du Royaume-Uni, compte organiser à Londres au début de l'année prochaine.

Nous sommes à un moment décisif pour la communauté internationale. Nous devons saisir cette occasion dans l'intérêt du peuple somalien et de la stabilité de la région.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 15.